



## Vagues en Flandre

Levez les yeux vers le ciel et observez attentivement les toits de ces maisons flamandes. Ils ont cette particularité typique au Nord de la France, d'être recouverts de tuiles en forme de S. L'usage de la tuile, en général, date de l'époque gallo-romaine. En Flandre, elle n'est apparue qu'au Moyen Âge et a longtemps subi la concurrence du chaume, principalement présent dans les campagnes, tandis que l'ardoise surplombait les constructions nobles, églises et châteaux. Appelée panne flamande, cette tuile bien spécifique, doit son effet sinueux à ces ancêtres : elle reprend en effet en une seule pièce les deux parties en relief et en creux de



Panne flamande vernissée.

bleuté. C'est l'effet d'un vernis censé la protéger et lui assurer une meilleure étanchéité. Cette panne vernissée connut son heure de gloire au XIX<sup>e</sup>. Si celle-ci a eu tendance à disparaître au début du XX<sup>e</sup> siècle, au profit de nouvelles tuiles aux formes simplifiées, elle réapparaît de plus en plus aujourd'hui. La Flandre ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une terre de traditions, sans l'architecture remarquable de ses maisons, et sans, non plus les haies qui bordent les chemins. Afin de mieux les identifier, arbustes et plantes sont rassemblés dans un arboretum le long du circuit, qui renseigne le promeneur de tout horizon de leurs caractéristiques physiologiques. Houx, aubépine, chèvre-feuille..., n'auront plus de secret pour personne.



Maison flamande.

la tuile romaine. Son autre originalité est sa couleur : elle réchauffe l'atmosphère ambiante de ses tons rouge orangé et noir



Maison flamande à Terdeghem.

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Boeschèpe** : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.42.50.24), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

**Cassel** : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

**Godewaersvelde** : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

**Hazebrouck** : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.46), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

**Noordpeene** : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur rendez-vous (03.21.12.10.79).

**Steenvoorde** : Visites des Moulins Drievemeulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigotts Automates » (06.74.30.43.08).

**Terdeghem** : Visites du Moulin de la Roome sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen » et du musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

**Wormhout** : Musée Jeanne Devos (03.28.62.81.23), visites du moulin « Deschodt » en saison (03.28.62.81.23).

### Manifestations annuelles

**Berthen** : Fête de l'Attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

**Boeschèpe** : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Cassel** : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet, Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



### N° 6

## Au Cœur de la Flandre

Cassel, Steenvoorde, Terdeghem, Ste-Marie-Cappel  
(14 km - 3 h 30 à 4 h 40)

il était  
une fois  
les  
Monts  
de  
Flandre...

il était  
une fois  
les  
Monts  
de  
Flandre...



Mont Cassel.

**Randonnée Pédestre**  
**Au cœur de la Flandre :**  
14 km

**Durée :** 3 h 30 à 4 h 40

**Départ :** Cassel, Grand'Place

**Balises vert**

**Cartes IGN :** 2303 Est  
et 2403 Ouest



Maison flamande.

### L'avis du randonneur :

*Circuit long mais d'une grande richesse patrimoniale. Parcours symbole du pays de Cassel, il fait découvrir l'habitat traditionnel et l'architecture des Hofstèdes, les monts, des chapelles et des hallekerques remarquables, un paysage de l'Houtland encore vivace ; pour couronner le tout et vous désaltérer, une halte s'impose dans un des estaminets.*



Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : P. Houzé - 2, 4 : M. Spingler - 3 : P. Cheuva - 5 : E. Watteau



# Au cœur de la Flandre

(14 km - 3 h 30 à 4 h 40)

Départ : Cassel, Grand'Place.

**1** Remontez vers l'église Notre-Dame.

**2** Descendez le chemin du Chapitre (escalier aux marches en grès ferrugineux), à gauche, face à la chapelle de l'ancien Collège des Jésuites. Avant le cimetière, suivez à gauche le Kerk Hoff - « Jardin de l'Eglise » : cimetière - puis, à gauche, le chemin creux.

**3** En bas, empruntez à droite la RD 916, sur 250 m, puis tournez à gauche (prudence en traversant) dans le chemin (du Temple) - vues sur le Mont des Récollets et le bois des Renards.

**4** Slandaert Straete - rue de l'Etendard : continuez à droite sur 150 m, puis à gauche le long de la Kleine Straete de Steenvoorde. Dans le bas, faites un court crochet droite / gauche et poursuivez jusqu'à la beque - ruisseau. Une haie d'essences locales vous initie aux noms français, flamand et latin des végétaux typiques de la Flandre. Après la beque, vous voici sur Steenvoorde. Continuez le long de la Quaed Straete.

**5** Engagez vous à droite dans le chemin de Coevoel - panorama sur les monts, mont des Récollets au premier plan et mont Cassel au fond - puis tournez à gauche dans la Maye Beke Straete. Vous y rencontrez deux fermes avec pâture-manoir, pâture entourant les bâtiments. Elles sont orientées Sud-Est. La présence de l'eau permet un habitat dispersé dans cette partie de la Flandre, c'est pourquoi on retrouve beaucoup de fermes isolées appelées « Hofstèdes ».

**6** Prenez à droite la Ballynck Straete : belles vues sur la cuvette de Steenvoorde et les moulins. Plus loin, traversez prudemment la route. Croisez le moulin et l'estaminet de la Roomet et descendez vers Terdegheem : vieilles maisons aux tuiles vernissées, église du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur le pourtour de l'église - remarquez une porte de ferme en « chapeau de gendarme » ; vous croisez ensuite la chapelle Notre Dame de la Consolation à l'intérieure de laquelle vous pourrez admirer l'autel en bois sculpté.

**7** Empruntez l'étroit sentier derrière l'église entre deux haies d'aubépine puis continuez à droite. Croisez le manoir du XVII<sup>e</sup> en briques rose-orangé. Sur le pignon Est, en épis, vous pouvez remarquer les signes runiques propres à cette région des Flandres - dont la tradition est perpétuée sur certaines constructions neuves) et la ferme-château du XV<sup>e</sup> s. - empruntez à droite la route de Sainte Marie-Cappel.

**8** Le chemin traverse la cour d'une ferme, passez sans crainte, le chemin est public. Coupez - prudence - la RD 926. Après un crochet droite / gauche, continuez sur la route de Sainte-Marie-Cappel. Prenez deux fois à droite, croisez la Chapelle ND de Grâce et rejoignez la Chapelle ND des Champs - roches agglomérées de grès ferrugineux et de galets.

**9** Longez la route à gauche puis tournez à droite dans la Wyt Straete - rue blanche - puis encore à droite dans le petit chemin d'Oxelaere. Vue sur le Mont Cassel. Au Coq de Paille, montez la rue (lotissement).

**10** Poursuivez à droite, puis, à gauche et dans le virage, empruntez la rue du Moulin - interdite à la circulation motorisée.

**11** En haut de la rue du Moulin, tournez à gauche sous la porte d'Ypres pour prendre le chemin des remparts. Retrouvez ensuite la Grand Place par la rue d'Aire en passant sous la porte du même nom.

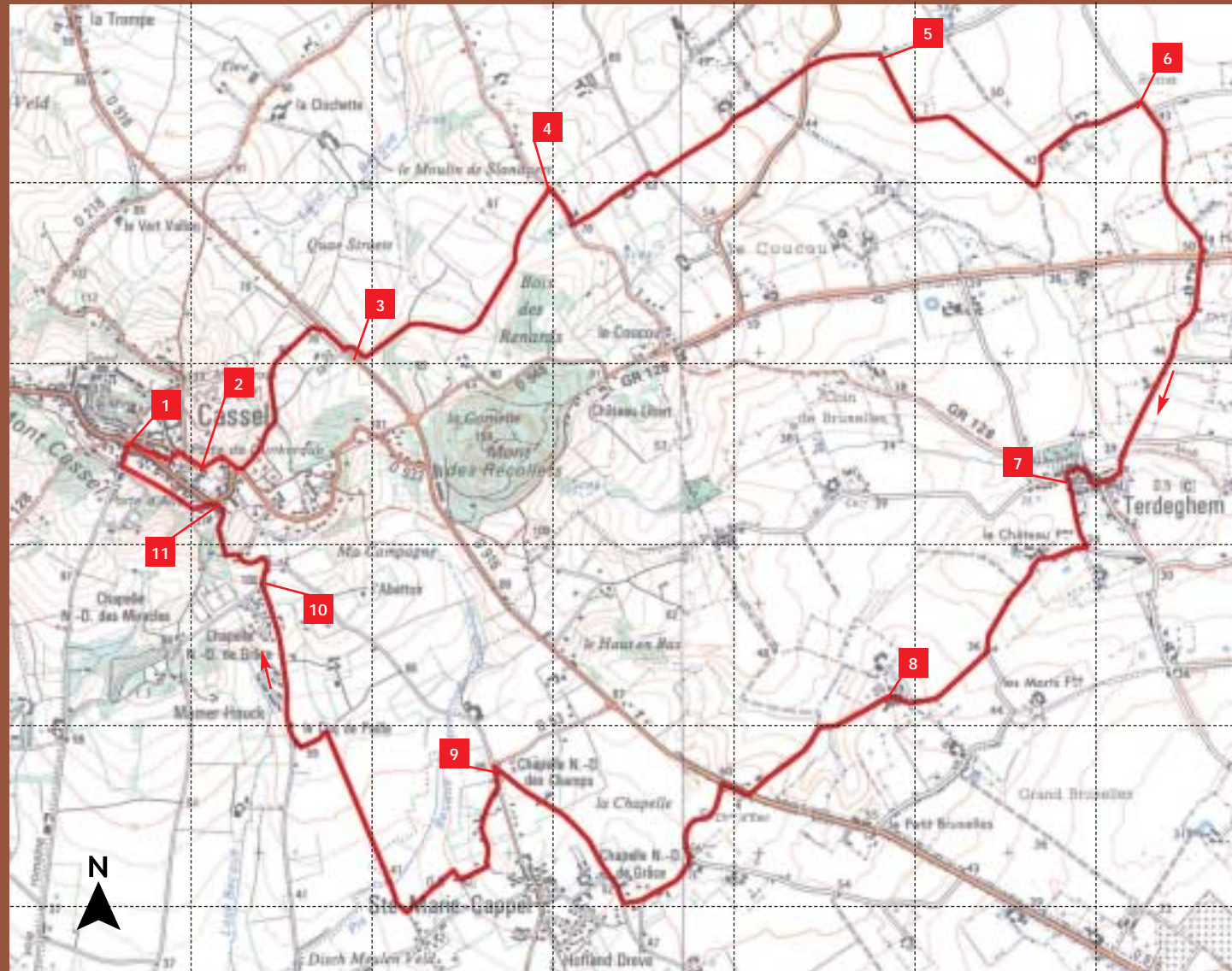
## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



• Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.  
• Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.  
• Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.  
• Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.  
• Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels  
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)  
pdipr@cg59.fr

